

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 juin 2023, Paris

**Stratégie de non-cession des droits, Udice encourage ses communautés de recherche à ne pas céder l'exclusivité de leurs droits.**

Attachée à une édition scientifique de qualité, respectueuse de la liberté académique et du libre accès aux publications, Udice se félicite de l'adoption récente, par le Conseil de l'Union européenne, d'un [texte](#) en faveur « d'une publication savante de qualité, transparente, ouverte, digne de confiance et équitable ».

En phase avec ces recommandations, et notamment celle incitant « les États membres et la Commission à prendre des mesures pour (...) mieux faire connaître aux chercheurs les droits de propriété intellectuelle et leur valeur, y compris les conséquences des transferts de droits d'auteur aux éditeurs et l'importance de la gestion stratégique de la propriété intellectuelle par les chercheurs pour faciliter l'accès libre, immédiat et sans restriction aux publications scientifiques », **Udice soutient la stratégie de non-cession des droits initiée par la cOAlition S dans la continuité de l'adoption du Plan S.**

En cédant l'exclusivité de ses droits à l'éditeur, l'auteur de l'article est dépossédé de son droit à réutiliser son article et à le divulguer par le biais d'une archive ouverte afin de la rendre accessible à tous. Ce dispositif entrave donc la libre circulation de la connaissance pour les communautés scientifiques, mais aussi au sein de la société.

Udice souhaite faire évoluer cette situation. **Les universités membres d'Udice se mobilisent donc pour soutenir la stratégie de non-cession des droits et encourager la communauté scientifique à ne pas céder l'exclusivité de ses droits en apposant une licence CC-BY au manuscrit avant son envoi à l'éditeur.**

Afin de sensibiliser les communautés de recherche au bon usage de leur droit de propriété intellectuelle et au dépôt de leurs publications dans une archive ouverte, Udice organisera [un webinaire d'information le 26 septembre 2023 à 12h](#), suivi d'un temps de questions-réponses ouvert à tous.

---

*Formée en octobre 2020, Udice porte la voix de dix universités françaises à forte intensité de recherche, œuvrant pour une recherche d'excellence, la performance de l'enseignement supérieur, et le développement d'écosystèmes d'innovation attractifs. Universités-membres : Aix-Marseille Université, Sorbonne Université, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Côte d'Azur, Université de Bordeaux, Université de Paris Cité, Université de Strasbourg, Université Grenoble Alpes, Université Paris-Saclay, Université Paris Sciences et Lettres.*

### CONTACT

Anne-Isabelle BISCHOFF, déléguée générale  
Raphaëlle Viallet, responsable d'étude

### CONTACT PRESSE

Marine VALLEE, chargée de communication